



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS

contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20230706-DBC20230706_11-DE
Reçu le 21/07/2023
Publié le 21/07/2023

N° DBC 20230706-11

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 06 JUILLET à 16H30

Date de la convocation : 29 juin 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 06 Juillet 2023 à 16 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Martine MUNOZ, Bernard VIGNAUD, Thomas BARNERIAS, Éric CABROLIER, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Patrice BION (*représentant Michel GONIN*).

Membres du Bureau absents excusés :

Didier CORNET, Caroline GUELON, Hélène BOUDON, Olivier CHAMBON, Daniel BALISONI, Daniel BERTHUCAT, Michel GONIN (*représenté par Patrice BION*), Sylvain HERMAN, Ludovic COMBE, Michel COUPERIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Daniel BERTHUCAT, Jean Eric GARRET, Claude GOUILLON-CHENOT, Patrick SAUZEDDE.

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Rachel BOURNIER à Tony BERNARD
Philippe BLANCHOZ à Stéphane RODIER
Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

17

Membre du Bureau représenté :

3

Membres présents sans voix
délibératives : 2

Total votants : 18

OPERATION D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH) MULTI-SITES DEMANDES DE CONTRIBUTIONS

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-président

Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n°20220201-12 du 1^{er} février 2022 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) multi-sites ;
Vu la convention de l'OPAH multi-sites n° 063-03-2022 du 2 septembre 2022 signée par l'État, l'ANAH et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ;

AR Prefecture

063-200070712-20230706-DBC20230706_11-DE
Reçu le 21/07/2023
Publié le 21/07/2023

Dans le cadre de l'Opération d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) multi-sites, 1 dossier de demande de contribution de propriétaire occupant a été déposé à la Communauté de communes :

Ce dossier a établi sur des montants prévisionnels ; il concerne :

Prénom / Nom	Type de demandeur	Adresse du logement	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
Shirley LOMBARDY	PO	6, rue du Chadelet 63650 LA-MONNERIE-LE-MONTEL	29 887,00 €	20 % Economie d'énergie (5 977,00 €) Prime Première accession (4 000,00 €)	9 977,00 €
TOTAL				/	9 977,00 €

Soit un total de subventions s'élevant à **9 977,00 euros**.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi de ces contributions ;
- **Autorise** le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 18

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 18

Abstentions :

Conseillers présents : 17

Pour : 18

Représentés : 3

Contre : 0

Non-participation :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon